



**République Française**  
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans  
Commune d'Ingré

**DÉCISION N° DC.20.050**  
portant sur

**Le renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière communal  
d'Ingré à Madame D D**

Le Maire,

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.19.019 du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> septembre 2019 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Madame D D  
tendant à renouveler une concession de terrain dans le cimetière

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 30 ans, pour une superficie de deux mètres carrés n° 1339, enregistrée dans le registre sous le n° 516, à compter du 29 septembre 2020.

**Article 2** : Cette concession est octroyée à titre de :

- Renouvellement de la concession accordée le 20 août 1990

**Article 3** : La concession est attribuée moyennant la somme totale de cent-quatre-vingt-un euros et quarante-cinq centimes (181,45 €) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 29 septembre 2020.

**Article 4** : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

**Article 5** : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré
- Madame D D

A Ingré, le **08 OCT. 2020**



Le Maire,

Christian DUMAS.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'État le : **08 OCT. 2020**

Publié ou notifié-le : **08 OCT. 2020**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Acte à classer****DL-20-050**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2020-10-08T10-59-26.00 ( MI225739804 )

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20201008-DL-20-050-AU ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Renouvellement d'une concession de terrain dans le  
cimetière communal d'Ingré à Mme D **D**

Date de décision : 08/10/2020



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : DC.20.050 - concession

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 08/10/20 à 10:59

Date 08/10/20 à 10:59

Date 08/10/20 à 11:06

Par **LE TUMELIN Sylvie**

Par **LE TUMELIN Sylvie**